

Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions

Groupe Milon – 4 rue de la Roirie
49500 SEGRE EN ANJOUB LEU
Tél : 02.41.92.52.84

- ☒ Secrétariat Général
- ☒ Pollutions diffuses
- ☒ Commission Locale de l'Eau
- ☒ Inondations

COMITE SYNDICAL DU 20 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt octobre les membres du comité syndical du Syndicat Mixte du bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions se sont réunis au centre administratif de Craon sur la convocation qui leur a été adressée par le Président conformément aux articles L 5711-1, L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

TITULAIRE				SUPPLEANT			
NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent	NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent
Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud							
BAGOUET Alain	X						
BOULTOUREAU Hubert	X						
COUE Henri	X						
DELAHAYE Christian			X				
DUBOSCLARD Hervé		X		POINSON Arthur		X	
DUMONT Jean-Yves		X					
JAMES Marie-Agnès	X						
MOREL Daniel	X						
OREILLARD Gabriel		X		HAMARD Benoît		X	
PERROIS Christian	X						
RONCIN Joël	X						
ROUSSEZ Olivier			X				
SAGET Bertrand	X						
SEJOURNE Serge	X						
Van der SCHEAGH Bernard			X	PASSELANDÉ Jacques		X	
Syndicat de Bassin pour l'Aménagement de la rivière l'Oudon							
BORDEAU Dominique			X				
BRIQUET Alain	X						
CHRETIEN Patrice		X					
CROSNIER Florent		X					
DELANOE Jean-Claude	X						
FOUCHER Hervé	X						
GAROT Rémi			X	CADOT René	X		
GAUME Bruno	X						
GENDRY Daniel			X				
HUNAUT Alain	X						
LABBE Michel	X						
LECOMTE Jean-Marcel			X	DUTHEIL Olivier		X	
MAILLERIE Chantal			X				
MICHEL Louis		X		JEGU Christel			X
TARDIF Michel	X						
S.I.A.E.P. Loire Béconnais							
FERRE Jean-Pierre		X					
S.I.A.E.P. de la région ouest de Château Gontier							
JAILLIER Dominique			X				
POINTEAU Serge	X						
S.I.A.E.P. du Centre ouest Mayennais							

TITULAIRE				SUPPLEANT			
NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent	NOM Prénom	Présent	Excusé	Absent
VERON Louis			X				
S.I.A.E.P. du Segréen							
COTENCEAU Jean	X						
GRIMAUD Gilles	X						
LEBRETON Olivier		X		COLAS Aurélien	X		
LEQUEUX Jean-Paul	X						
MENANT Bernard			X				
S.I.A.E.P. de Bierné							
GAY Benoît			X				
S.I.A.E.P. du Craonnais							
GUIOULLIER Marcel			X				
MADIOT Isabelle			X				
S.I.A.E.P. de Livré la Touche							
RAIMBAULT Michel	X			FOURRER Daniel		X	
GILLES Pierrick		X		MOREAU Jean-Claude	X		
S.G.E.A.U. de Château Gontier							
PRIOUX Gérard			X				
Commune d'AHUILLE (communauté Agglo de Laval)							
AUBRY Maurice		X		LANDELLE Sylvie			X
Commune de COSSE LE VIVIEN							
BOURDAIS Patrice			X				
LUTELLIER Raymond			X				
Commune de CRAON							
MAINGUY Jean-Yves			X				
MAUTIN Matthieu	X						
SABIN Joël	X						
Membre expert sans voix délibérative :							
Président de la C.L.E.		X					

Les délégués présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du comité syndical, ayant obtenu la majorité des suffrages, Monsieur BRIQUET Alain a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

Délégués en exercice : 51 Nombre de présents : 26 (23 titulaires et 3 suppléants)
 Nombre de votants : 26 (23 titulaires et 3 suppléants)

Le compte-rendu sommaire de la séance du 20 octobre 2017 a été affiché au centre administratif de Craon le 26 octobre 2017, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Ordre du jour

1. Administration générale

- 1.1. Approbation du compte rendu de la réunion de comité syndical du 22 septembre 2017
- 1.2. Décisions prises par le Président
- 1.3. Décisions modificatives aux budgets 2017
- 1.4. Amortissement des études hydrauliques terminées
- 1.5. Organisation de l'équipe mutualisée en 2018 – création d'un emploi – demandes de subventions
- 1.6. Fixation des indemnités de la trésorière
- 1.7. Point sur les avis des collectivités concernant la fusion des syndicats

2. Débats d'orientations budgétaires

- 2.1. Pour le budget annexe inondations
- 2.2. Pour le budget annexe pollutions
- 2.3. Pour le budget annexe C.L.E.
- 2.4. Pour le budget général

3. Commission inondations

- 3.1. Etat d'avancement de la réflexion sur le devenir du barrage de la Guéhardière
- 3.2. Point sur les travaux en cours

4. Commission pollutions

- 4.1. Mesures agro-environnementales et climatiques : réengagement en 2018 pour l'aire d'alimentation du captage de Segré
- 4.2. Validation du programme d'actions 2018 et demandes de subventions
- 4.3. Bilan des 3 dernières journées de communication

5. Commission Locale de l'Eau

- 5.1. Engagement de l'analyse des perturbateurs endocriniens et valorisation des résultats lors d'une conférence

6. Questions diverses



1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1. Approbation du compte rendu de la réunion du comité syndical du 22 septembre 2017 *EXPOSE*

Le compte rendu est en ligne sur www.bvoudon.fr rubrique accès réservé / SY.M.B.O.L.I.P.

Vote : unanimité.

1.2. Décisions prises par le Président

Achat ou Décisions	Prestataires	Montant
Commission Pollutions		
analyse pour datation des eaux du captage des Fauvières et du forage de la Cruchère	PLATEFORME CONDATE EAU	1 564,20 €
analyse pour datation des eaux du captage de la Plaine		825,00 €
sous-total		2 389,20 €
prélèvement pour datation la Plaine et les Fauvières	TERRANDIS	1 068,00 €
animation du 2ème comité de veille prospective	FUTUROUEST	3 870,00 €
Budget général		
contrat prestation informatique pour 3 ans : 463,10/mois/3 ans	Kirsch	463,10 €
migration installation informatique		1 361,60 €
sous-total		1 824,70 €
deux écrans ordinateur	PREMIUM	475,20 €
fournitures administrative	DELTA BUREAU	382,54 €
Commission Inondations		
réparation verin Grande Queille	MGS	200,00 €

1.3. Décisions modificatives aux budgets 2017

EXPOSE

Des décisions modificatives doivent être apportées :

- Budget CLE et Inondations : régularisation suite aux observations du Directeur départemental des finances publiques auprès de la trésorerie de Craon lors du visa des comptes de gestion 2016,
- Budget inondations : intégration des études achevées,
- Budget Pollutions : réalisation de piézomètres à inscrire en investissement.

Les décisions modificatives sont consultables sur www.bvoudon.fr rubrique accès réservé / SY.M.B.O.L.I.P. / Comité syndical.

DISCUSSIONS

VOTE pour toutes les décisions modificatives : Unanimité

1.4. Amortissement des études hydrauliques terminées

EXPOSE

Il est proposé d'amortir les études hydrauliques terminées de la Rouaudière et de Montjean non suivies de travaux par le SY.M.B.O.L.I.P.

Il est également proposé d'amortir l'étude de stockage sur la Mée.

Enfin, les études du S.B.O.N. démarrées avant 2004 et transférées au SY.M.B.O.L.I.P. doivent être également amorties.

Les durées d'amortissement sont proposées sur 5 ans.

DISCUSSIONS

VOTE pour les amortissements sur une durée de 5 ans : Unanimité

1.5. Organisation de l'équipe mutualisée en 2018 – création d'un emploi – demandes de subventions

EXPOSE

Les temps de l'équipe mutualisée entre le S.B.O.S. et le SY.M.B.O.L.I.P. sont organisés comme suit en 2018 :

- 2,21 ETP aux pollutions diffuses,
- 1,86 ETP à la C.L.E.,
- 0,90 ETP aux inondations.

La masse salariale est environ de 240 000 €.

Dans le cadre de la fusion des syndicats, l'équipe complète regroupera 11 agents. Aux temps précédents s'ajoutent :

- 2,42 ETP milieux aquatiques sud,
- 2,43 ETP milieux aquatiques nord,
- 1 ETP mission ponctuelle sur les plans d'eau.

La masse salariale totale est environ de 500 000 €.

DISCUSSIONS

Monsieur Gilles GRIMAUD note le fonctionnement exemplaire, la mutualisation a commencé bien avant tout le monde, il remercie les employés qui ont accepté de travailler dans ces conditions.

Il convient de créer un emploi à compter du 31 décembre 2017 et pour 1 an dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du contrat territorial de lutte contre les pollutions diffuses (renouvellement du poste occupé par Anouk NIATEL).

VOTE pour la création d'un emploi : Unanimité

Il convient de demander les subventions pour l'équipe d'animation « C.L.E. » et « pollutions diffuses » dans le cadre du S.A.G.E., du Contrat Régional de Bassin Versant et du Contrat Territorial pollutions diffuses.

DISCUSSIONS

Monsieur Bruno GAUME demande pourquoi il n'y a pas d'aides du Département 49 contrairement au Département 53.

Monsieur Gilles GRIMAUD répond que ce n'est pas dans la politique départementale.

VOTE pour les demandes de subventions : Unanimité

1.6. Fixation des indemnités de la trésorière

EXPOSE

Le comité syndical doit délibérer pour fixer les indemnités de la trésorière en 2017.

DISCUSSIONS

Monsieur Gilles GRIMAUD propose de reconduire comme l'an passé : 50 % + indemnité de confection des documents budgétaires.

VOTE : Unanimité

1.7. Point sur les avis des collectivités concernant la fusion des syndicats

EXPOSE

Les collectivités concernées par la fusion des 3 syndicats de bassin de l'Oudon avaient jusqu'au 11 octobre pour donner un avis sur le périmètre de fusion et les statuts du Syndicat du bassin de l'Oudon.

Point en séance sur les avis et sur la suite de la procédure.

DISCUSSIONS

Les collectivités sont globalement favorables hormis sur le secteur de la Communauté de communes de Château-Gontier.

Monsieur Serge POINTEAU indique que le conseil municipal de Peuton a décidé de ne pas sortir du S.B.O.N. et a donné un avis favorable à la fusion. Il est dommage que la Communauté de communes a donné un avis défavorable alors que les communes n'avaient pas encore donné d'avis.

Monsieur Gilles GRIMAUD – il y a une représentation-substitution obligatoire de la communauté de communes pour ses communes, elle sera donc membre du syndicat au 1^{er} janvier 2018. Elle pourra ensuite demander sa sortie.

Madame Régine TIELEGUINE rappelle que la représentation-substitution pour les compétences GE.M.A.P.I. est indépendante de la fusion des 3 syndicats.

Monsieur Gilles GRIMAUD – il faut attendre de voir comment la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier mûrit, elle peut rester membre ou passer une convention.

Monsieur Joël RONCIN revient sur la position de la communauté de communes du Pays de Château Gontier qui n'est pas cohérente. On comprend que l'E.P.C.I. veuille garder une compétence si elle est organisée pour la GE.M.A.P.I., mais ce n'est pas le cas.

Monsieur Hervé FOUCHER – Pour délimiter l'aire d'alimentation du captage de la Plaine, le SY.M.B.O.L.I.P. a l'accord de la commune de Château-Gontier pour la réalisation des piézomètres.

2. DEBATS D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Un rapport d'orientations budgétaires est établi. Il est complété par les tableaux financiers.

Les documents sont consultables sur www.bvoudon.fr rubrique accès réservé / SY.M.B.O.L.I.P. / Comité syndical.

Débats en séance.

2.1. Pour le budget annexe inondations

EXPOSE

Débat en séance sur les orientations budgétaires 2018 proposées par la Commission inondations.

DISCUSSIONS

Monsieur Gilles GRIMAUD demande si le site de la Mée est en stand by ou abandonné ?

Madame Régine TIELEGUINE dit qu'il avait été mis en stand by.

Monsieur Alain BAGOUET – C'est difficilement réalisable. Le site est profond mais pas large avec des maisons à protéger avec des digues.

Madame Régine TIELEGUINE précise qu'un emprunt a été fait en 2017 pour 31 000 € au taux de 1,15 % sur 15 ans.

Monsieur Matthieu MAUTIN – demande si l'encours de la dette au 31 décembre 2017 a été calculé avec le nouvel emprunt ?

Non, c'est trop récent, l'encours n'a pas été actualisé dans le tableau. Il est basé sur le budget primitif. L'encours sera effectivement plus faible.

2.2 Pour le budget annexe pollutions

EXPOSE

Débat en séance sur les orientations budgétaires 2018 proposées par la Commission pollutions.

DISCUSSIONS

Monsieur Alain BAGOUET – Compte tenu du territoire, est-ce que les participations sont calculées à l'habitant ?

Monsieur Gilles GRIMAUD - Le syndicat se substitue aux montants qui étaient inscrits dans les statuts. Ce montant est plafonné et gelé.

Monsieur Gilles GRIMAUD – Côté 49, la compétence eau est à la communauté de communes et sera transférée au syndicat pour la gestion.

Monsieur Bruno GAUME – Certains personnels se posent des questions sur le devenir des structures, exemple à Livré la Touche.

Monsieur Michel RAIMBAULT – Un comité de pilotage se met en place avec les élus, avec les techniciens. Ils ont autant d'information que les élus, mais il y a encore des questions, c'est en cours de traitement.

2.3 Pour le budget annexe C.L.E.

EXPOSE

Débat en séance sur les orientations budgétaires 2018 proposées par le bureau de la Commission Locale de l'Eau.

DISCUSSIONS

Pas d'observations particulières.

2.4 Pour le budget général

EXPOSE

Débat en séance sur les orientations budgétaires 2018 proposées par le bureau.

DISCUSSIONS

Pas d'observations particulières.

3. COMMISSION INONDATIONS

3.1. Etat d'avancement de la réflexion sur le devenir du barrage de la Guéhardière

EXPOSE

En séance.

DISCUSSIONS

Monsieur Gilles GRIMAUD – La famille propose au SY.M.B.O.L.I.P. d'acheter l'étang.

Il faut connaître l'intention des partenaires financiers pour nous accompagner.

2 problématiques :

- Aménagement pour lutter contre les inondations ;
- Sécurisation de la digue, les problèmes de sécurité relèvent de la compétence de l'Etat.

Il faut donc une collaboration entre le SY.M.B.O.L.I.P. et l'Etat sur ce dossier.

Monsieur Alain BAGOUET ajoute la problématique de la continuité écologique.

Des courriers ont été adressés aux partenaires. Si le SY.M.B.O.L.I.P. achète, tous les problèmes de sécurité seront endossés par le SY.M.B.O.L.I.P. En collectivité responsable, on ne peut pas laisser l'étang dans cet état, il faut le remettre en état. Le SY.M.B.O.L.I.P. ne peut pas faire tout seul.

Monsieur Matthieu MAUTIN demande des compléments sur les propriétés de la digue. C'est l'Etat ?

Monsieur Gilles GRIMAUD explique que la digue appartient à plusieurs personnes. L'Etat ne peut pas laisser une situation se dégrader et doit se retourner vers les propriétaires concernés.

Monsieur Alain BAGOUET – Il y a un fond supérieur et un fond inférieur, la commune a la bande de roulement.

Monsieur Hervé FOUCHER – Des travaux ont déjà été faits, notamment sur le pont, mais pas sur la digue.

Monsieur Hervé FOUCHER précise que le projet le plus simple est de tout raser pour la continuité écologique. Mais le SY.M.B.O.L.I.P. tient compte du scénario d'amélioration des crues à Craon.

3.2. Point sur les travaux en cours

EXPOSE

Des travaux se déroulent actuellement à Congrier et à Montjean pour la réduction de la vulnérabilité aux inondations.

DISCUSSIONS

Cf. présentation en images.

Madame Régine TIELEGUINE ajoute que l'arrêté d'activation des servitudes des sites du Tertre et de Pelleterie est publié. Les ouvrages seront en fonctionnement cet hiver.

4. COMMISSION POLLUTIONS

4.1. Mesures agro-environnementales et climatiques : réengagement en 2018 pour l'aire d'alimentation du captage de Segré

EXPOSE

Lors du comité de pilotage agricole restreint du 7 septembre, il a été proposé de reconduire les mesures agro-environnementales et climatiques sur l'aire d'alimentation du captage d'eau potable de Segré. La Commission pollutions propose que le SY.M.B.O.L.I.P. se porte de nouveau opérateur agro-environnemental.

DISCUSSIONS

Monsieur Hervé FOUCHER explique que le projet reste le même. Il fait part des difficultés des agriculteurs pour toucher les fonds. Le SY.M.B.O.L.I.P. n'en fait donc pas la promotion, il est préférable de communiquer sur les diagnostics et accompagnements.

VOTE pour être opérateur agro-environnemental en 2018 : Unanimité

4.2. Validation du programme d'actions 2018 et demandes de subventions

EXPOSE

Il convient de délibérer pour valider le programme global de l'année 2018 établi conformément aux orientations budgétaires. Les demandes de subventions seront effectuées à l'appui de ce programme.

DISCUSSIONS

VOTE pour le programme 2018 : unanimité.

4.3. Bilan des 3 dernières journées de communication

EXPOSE

Bilan des interventions du SY.M.B.O.L.I.P. organisées :

- A Craon à l'occasion du comice agricole et de la foire,
- A Courbeville, sur l'entretien des cimetières,
- A Athée, sur l'épandage et la méthanisation.

DISCUSSIONS

Cf. présentation en image.

- A Craon,

Monsieur Hervé FOUCHER regrette qu'il y a moins eu de monde à passer au comice agricole, cela a été une bonne sensibilisation, le dessinateur Gab vaut le détour.

- A Courbeville,

Monsieur Alain BRIQUET explique le travail de longue haleine de la commune, était une démarche très intéressante, beaucoup d'idées à prendre.

- A Athée,

On pensait avoir plus de monde mais il y avait les semis en cours.

5. COMMISSION LOCALE DE L'EAU

5.1. Engagement de l'analyse des perturbateurs endocriniens et valorisation des résultats lors d'une conférence

EXPOSE

Il convient d'autoriser l'opération et de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Département de la Mayenne pour le financement des analyses sur les perturbateurs endocriniens décidées par le bureau de la C.L.E. en préparation d'une conférence sur le sujet en 2018. La demande inclut l'organisation de la conférence (intervenants).

DISCUSSIONS

VOTE pour l'engagement de l'opération : Unanimité

6. QUESTIONS DIVERSES

Calendrier des prochaines réunions.

Monsieur Gilles GRIMAUD rapporte un article récent paru dans le Courrier de l'Ouest. Madame Rachel LABRUNIE a été contactée par une journaliste et ne s'est pas rendue compte qu'elle répondait à une interview. L'article est bien et met en valeur le travail fait, mais le titre est mauvais, il ne reflète pas le travail fait par le SY.M.B.O.L.I.P. et aussi par les agriculteurs.

Monsieur Joël RONCIN note la réaction de Gabb Anjou dans l'article qui est négative.

Monsieur Hervé FOUCHER regrette que le Gabb Anjou ne soit pas signataire de la charte des préconisateurs.

Monsieur Gilles GRIMAUD conclut qu'il va écrire au rédacteur en chef pour faire part de son mécontentement.

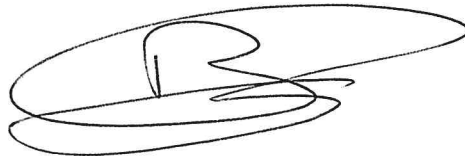
Monsieur Alain BAGOUET cite un reportage sur le captage de Lons le Saunier, tous les agriculteurs sont en bio et il n'y a pas de traitement de l'eau pour la rendre potable.

Madame Régine TIELEGUINE – Tout dépend du contexte du pompage.

Monsieur Hervé FOUCHER – Les S.I.A.E.P. peuvent aussi faire le choix d'acheter les terrains et de les mettre à disposition, mais il y a une pression foncière, ce ne serait pas simple.
Monsieur Christian PERROIS – Entre le tout bio, il faut trouver un juste milieu.

Monsieur Gilles GRIMAUD clôt la réunion à 15h45.

Le secrétaire de séance,
Monsieur Alain BRIQUET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal stroke and a small loop at the end.